Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 035-213501059-20260402-DELCNE2026025-DE

Département
d'**ILLE-ET-VILAINE**
Commune d'**ERBRÉE (35500)**

**EXTRAIT du REGISTRE**
**des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL**
**de la COMMUNE d'ERBRÉE**

# SEANCE du 2 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le deux avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune d'ERBREE, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur ERRARD Michel, Maire.

**Présents :** ERRARD Michel, BOTREAU Yves-Laurent, DE LA VALLIÈRE Ollivia, DUBOIS Mickaël, LE BORGNE Isabelle, JOUAULT Pascal, BELLIER Christian, HASLÉ Christelle, GÉRARD Patrick, DE LA BOUÈRE Valérie, AUPIED Isabelle, MICHAUD Sébastien, SURY Matthieu, GENDRY Carine, POTEVIN Pauline, PARAGE Virginie, COUDRAY Damien, BILLON Alexandre.

Absent(e)s excusé(e)s : BELLIER Sakina.

Absent(e)s : /.

BELLIER Sakina donne pouvoir à LE BORGNE Isabelle.

Nombre de membres du Conseil Municipal en exercice : 19
Quorum de l'Assemblée : 10
Nombre de membres du Conseil Municipal présents : 18
Nombre de pouvoirs : 1
Date de Convocation : 27 mars 2026.

Madame LE BORGNE Isabelle a été élue secrétaire de séance.

## N° 2026.025 – Participation des familles pour les sorties et mini-camp de l'ALSH

Des sorties et un mini-camp sont programmés par l'accueil de loisirs comme suit :

Vacances de printemps

Propositions :

- Festival des Mouillos le 15/04/26 à La Selle-Craonnaise :
  - Entrée 9 €/enfant à facturer aux familles
  - Transport pris en charge par la commune

- Visite château de Vitré les 21 et 22/04/26 (2 groupes)
  - Entrée 2 €/enfant à facturer aux familles
  - Transport MOVA pris en charge par la commune

Vacances d'été

Proposition

…/…

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 035-213501059-20260402-DELCNE2026025-DE

…/…

- Mini-camp du 7 au 10/07 à l'étang de la Forge - Martigné-Ferchaud :
  - 100 €/enfant à facturer aux familles comprenant les activités (aquabubble, tir à l'arc et initiation pêche)
  - Transport pris en charge par la commune + logistique

**Après délibération, le Conseil Municipal :**

- **Approuve** par 19 voix ces propositions.

Pour copie certifiée conforme au registre
Le Maire,